

# Villers-Ecalles

[www.villers-ecalles.fr](http://www.villers-ecalles.fr)



OCTOBRE 2020

Numéro  
117

*Terrain Multisports*





## TERRAINS DE PÉTANQUE

La Commune poursuit le développement des terrains de pétanque. Après les réfections des terrains à proximité de la mairie et de la salle Raimbourg, un nouveau terrain de pétanque a vu le jour dans le lotissement Saint Charles au bout de la rue des Vanneaux.



## Cadre de VIE

## TERRAINS DE TENNIS

Suite à la dissolution du club de tennis, la Commune a repris les courts gérés par le club. L'un des courts est désormais en libre accès pour pratiquer le tennis.



## TERRAIN MULTISPORTS

La Commune vient de réaliser un terrain multisports sur le deuxième court inutilisé de tennis. Le court offrait le double avantage d'être clôturé et d'avoir un sol conforme à la pratique sportive permettant ainsi de réduire le coût de l'opération.

Ce terrain était très attendu par les jeunes. Tellement attendu que nombre d'entre eux, trouvant porte close, se faufilaient sous la clôture... Hélas, il leur a fallu attendre la réception des travaux avec l'entreprise et l'ouverture officielle des lieux.

Le coût des travaux est de 43 000 € HT. Des subventions ont été obtenues : 10 000 € de la Communauté de Communes, 10 700 € du Département et 12 900 € de l'État. La part communale restante est donc de 9 400 € (22 %).



Nous vous rappelons que tous ces lieux sont libres d'accès sous réserve d'un usage conforme à la destination.



*Chères Villers-Ecalloises, chers Villers-Ecallois,*

*C'est avec un très grand plaisir que je vous retrouve pour ce nouveau mandat et cette nouvelle édition du bulletin municipal. Permettez-moi tout d'abord, au nom de l'équipe municipale, de vous exprimer toute notre gratitude pour cette confiance renouvelée.*

*Certes, les élections de mars nous paraissent très lointaines. Mars 2020, c'était au temps où la bise et la poignée de mains existaient, où le masque n'était pas obligatoire... Comme celle de chacun, la vie communale s'est trouvée bouleversée par la situation sanitaire. Le Conseil élu en mars, n'a été installé qu'en juin juste avant la période de repos estival et une rentrée encore marquée par la distanciation et la limitation des rassemblements. Difficile dans ces conditions d'entamer pleinement le mandat électoral...*

*Néanmoins, votre Conseil Municipal, avec tous ses élus, s'est mis en ordre de travail. Le budget communal a été élaboré et vous pouvez continuer à compter sur notre vigilance concernant la bonne gestion des finances communales. Malgré la baisse des dotations et la suppression de la taxe d'habitation, le budget 2020 sera mené avec les mêmes taux d'imposition communaux.*

*Les premières décisions ont concerné la réalisation d'un terrain multisports, très attendu par les plus jeunes et la requalification de la rue de Courvaudon. Ces projets sont détaillés dans les pages qui suivent. Les prochains mois permettront aux commissions communales d'affiner leurs nouveaux projets. Nous aurons l'occasion de vous les présenter dans les prochains bulletins communaux. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous consulter, à lire régulièrement les panneaux d'information et le site Internet de la commune : [www.villers-ecalles.fr](http://www.villers-ecalles.fr).*

*Vous pouvez compter sur l'engagement de toute l'équipe municipale, élus et employés communaux à mener à bien les missions qui nous sont confiées et à accompagner Villers-Ecalles et tous ses habitants vers le meilleur avenir possible.*

*EMO Jean-Christophe  
Maire de VILLERS-ECALLES*

*Bonne lecture  
Cordialement*

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'E' followed by a flourish.

## LISTE DES ÉLUS

Les citoyens ont élu 19 conseillers municipaux pour la commune de Villers-Écalles et pour une durée de six ans au suffrage universel direct, le 27 mai 2020.



> **Le Maire :**

Jean-Christophe ÉMO

> **Les adjoints :**

1<sup>re</sup> adjointe : Janine MOUTON – 2<sup>e</sup> adjoint : Francis PRÉVOST – 3<sup>e</sup> adjointe : Valérie GRANLIN

> **Les conseillers Municipaux :**

Didier BRUEL - Virginie CHÉRON - Noémie COURANT - Marc COURANT - Alison CRÉMET -

Virginie DAMBRY-DUVERNOIS - Sophie FLEURY - Nathalie FOUGÈRES - Jean-Luc HAMELIN - Jean-Noël LAUNAY

Remy LEBLOND - Erika LEVILLAIN-LAVENANT - Christophe OLIVIER - Ludovic SÉRAPHIN - Raphaël VIELLE



## FONCTIONNEMENT DU C.C.A.S

### (Centre Communal d'Action Sociale)

Suite aux élections municipales et conformément aux dispositions de l'article R. 123-7 du CASF (Code de l'Action Sociale et des Familles), le Conseil Municipal de la commune de Villers-Écalles a, dans sa séance du 27 mai 2020, fixé à 17 le nombre d'administrateurs du C.C.A.S.

Le C.C.A.S est administré par un Conseil d'Administration, présidé de droit par Monsieur Jean-Christophe ÉMO, Maire de la commune. Il est composé à parité de membres élus par le Conseil Municipal et de personnes nommées par le Maire qui participent à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune.

La composition du Conseil d'Administration s'établit donc comme suit : le Maire, président de droit, 8 membres issus du Conseil Municipal, 8 membres nommés par le Maire.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-6 du CASF, le Conseil d'Administration, dans sa séance du 24 juin 2020, a élu en son sein, en qualité de vice-présidente, Madame Janine MOUTON, adjointe aux affaires sociales de la commune.

Les missions du C.C.A.S de Villers-Écalles sont les suivantes :

- Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité (Préfecture, Conseil Départemental, C.A.F., C.M.S. de Barentin).
- Il contribue à permettre aux personnes de subvenir aux besoins de première nécessité de la vie quotidienne (habitat, alimentation, santé).
  - Toute personne demandant une aide doit, à l'appui de sa demande, justifier qu'elle est majeure, réside dans la commune et qu'elle ne possède pas de ressources suffisantes pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. Toutes les demandes sont enregistrées et peuvent être suivies d'enquête par toute personne habilitée (services sociaux). Pour étudier la demande, devront être connus, outre l'âge, le domicile du requérant, les ressources et son état constaté de besoin, ses charges de famille, et s'il y a lieu les organismes d'hygiène, d'assistance et d'aide sociale par lesquels il est secouru. Les résultats seront consignés par écrit. Les secours sont attribués sur dossier et en fonction des critères établis par le Conseil d'Administration du C.C.A.S. Le C.C.A.S n'apporte qu'une aide ponctuelle et ne peut en aucun cas se substituer aux défauts des organismes légaux d'attribution. Il assure la coordination de son action avec celle des autres services publics et associations œuvrant sur le même terrain.
- Il accorde des prêts aux familles en difficulté afin de régler certaines factures (électricité, chauffage, cantine, imprévis...).
- Il organise la distribution des colis et anime le repas de fin d'année pour les personnes âgées de 63 ans et plus.

- Il participe financièrement à la restauration scolaire (suivant un barème).
- Il participe financièrement aux classes transplantées, séjours d'étude, séjours linguistiques (suivant un barème).
- Il participe financièrement au transport scolaire des collégiens et lycéens (suivant un barème).
- Il accorde un don pour les fêtes de fin d'année aux personnes de 65 ans et plus (suivant un barème).
- Il accorde des subventions aux Restos du cœur, association caritative et au CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination), association au service des personnes âgées.
- Il organise annuellement la foire aux jouets, livres et vêtements.

Les membres du C.C.A.S pourront accorder toute autre aide qu'ils jugeront nécessaire.

### REPAS ET COLIS DE FIN D'ANNÉE

En raison de la crise sanitaire que nous rencontrons actuellement et de son évolution, les membres du C.C.A.S ont décidé, à l'unanimité, de ne pas organiser le repas de fin d'année offert aux aînés de la commune. C'est avec regret que nous avons pris cette décision car nous sommes conscients que cette journée représente pour beaucoup d'entre vous l'occasion de vous retrouver et de partager des moments de convivialité et d'amitié.

Nous espérons que cette crise sera loin derrière nous en décembre 2021 et que nous pourrions profiter ensemble de cette journée bien sympathique.

Pour cette année, un colis sera proposé à toutes les personnes qui sont âgées de 63 ans et plus.

Si vous êtes dans cette tranche d'âge, vous avez dû recevoir un courrier avec un coupon réponse à retourner à la Mairie pour réserver ce colis. Si ce n'est pas le cas, merci de me joindre au 06 03 16 00 37 ou d'appeler la Mairie au 02 35 91 20 88.

**Toute l'équipe du C.C.A.S reste à votre écoute.**

**Prenez soin de vous en ces temps difficiles et n'hésitez pas à me contacter en cas de problème.**

*Janine MOUTON*

### ANIMATION

Chers Villers-Écallois et Villers-Écalloises,

Cette année 2020 restera marquée dans nos mémoires à tous les points de vue. A mon grand regret, j'ai dû prendre la décision en concertation avec le Conseil Municipal d'annuler toutes les animations prévues sur la commune. J'ose espérer que nous pourrions vite nous retrouver pour les manifestations à venir.

A l'heure où nous sortons ce bulletin, je ne sais pas encore si nous pourrions maintenir le traditionnel goûter des illuminations de Noël.

En attendant de vous retrouver petits et grands, prenez soin de vous et des vôtres.

*Valérie Granlin*

*Maire adjointe Vie Scolaire et associative.*

## TRAVAUX

## Secteur Bellegarde

Des travaux d'enfouissement des réseaux (électricité et téléphone) sont actuellement en cours dans le secteur Bellegarde. Ils s'étaleront sur plusieurs mois.

Ces travaux sont réalisés par l'entreprise D.R. sous la maîtrise d'œuvre du Syndicat Départemental d'Electrification. Le montant total des travaux est de 734 328 € TTC. La part communale est de 151 341 € soit 20,6 %. Le reste à charge est financé par le Syndicat Départemental.

Dans quelques mois débiteront aussi des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement et d'une



partie du réseau d'eau. Ces travaux seront menés par la Communauté de Communes qui a la compétence eau.

A terme, ce sera donc tous les réseaux du lotissement qui date du début des années 1960 qui auront été refaits. La Commune pourra alors envisager les travaux de réfection des voiries et trottoirs.

Durant la période de travaux, la circulation et le stationnement se trouveront fortement perturbés et chacun devra faire preuve de patience. Merci d'accepter les désagréments de ces travaux destinés à améliorer votre confort.



## TRAVAUX DE VOIRIE :

Les travaux de réfection de la rue de Courvaudon sont en cours.

Les objectifs sont de requalifier la chaussée et d'assurer une continuité piétonne tout en améliorant la gestion des eaux de ruissellement.

## rue de Courvaudon





## CONSEIL MUNICIPAL DU 27 mai 2020

### ELECTION DES ADJOINTS :

Le Conseil décide d'établir le nombre d'adjoints à trois et élit la liste suivante :

- Mme MOUTON Janine
- M. PRÉVOST Francis
- Mme GRANLIN Valérie

### DÉLÉGATIONS AU MAIRE :

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, pour la durée du mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations habituelles et conformes au code général des collectivités territoriales (article L 2122-22).

### DÉLÉGUÉS DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE L'AUSTREBERTHE ET DU SAFFIMBEC

- Délégué titulaire : PREVOST Francis
- Délégué suppléant : LEVILLAIN-LAVENANT Erika

### DÉLÉGUÉS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE

- Délégué titulaire : PRÉVOST Francis
- Délégué suppléant : LAUNAY Jean-Noël

### FINANCES

#### ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020

##### **FONCTIONNEMENT DÉPENSES : *stabilité***

- Charges salariales stables :
  - > Stabilité du point d'indice des fonctionnaires
  - > Quelques changements de grade ou d'échelon
- Charges des indemnités stables

##### **FONCTIONNEMENT RECETTES : *augmentation***

- > Recettes fiscales en augmentation de 175 000 € : bases foncières de 38 % (agrandissement Ferrero), habitation de 0,1 %, cotisation des entreprises de 1,6 %
- > Hausse de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) de 70 000 €
- > Baisse des dotations de l'État de - 40 000 €

### **BILAN :**

**1. L'impact de la COVID-19** n'est pas mesurable à ce jour. Le confinement et la fermeture des salles et des écoles auront un impact à la fois sur les dépenses (moins de charges d'eau, d'électricité, de cantine,...) et sur les recettes (moins de paiement de cantine, de locations de salles,...).

**2.** Le budget de fonctionnement peut être considéré comme stable. Les recettes étant en augmentation, on peut prévoir un **transfert plus important vers l'investissement**.

**3.** L'augmentation des recettes permet le **maintien des taux communaux**.

**4. Des projets d'investissements importants** peuvent être retenus par le Conseil Municipal. Ils pourront être financés sans emprunts.

### CONTRIBUTIONS AU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE L'AUSTREBERTHE ET DU SAFFIMBEC :

Le Conseil décide de fiscaliser la contribution 2020 au S.M.B.V.A.S.

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION :

Le Conseil décide de reconduire les taux 2019, soit :

	Bases notifiées	Taux votés	Variation des taux	Produit voté
T. H.	1 854 000	16.42 %	0 %	304 427
T.F.P.B.	3 593 000	16.90 %	0 %	607 217
T.F.P.N.B.	42 300	40.74 %	0 %	17 233
C.F.E.	2 171 000	22.87 %	0 %	496 508
<b>Total</b>				<b>1 425 385</b>

### BUDGET PRIMITIF 2020 :

Le Budget Primitif 2020 est adopté à l'unanimité et s'équilibre comme suit :

#### **Fonctionnement**

Dépenses et recettes : 2 114 081 €

#### **Investissement**

Dépenses - R.A.R. et recettes : 1 834 521 €

### LOCATION DES SALLES AUX PARTICULIERS :

En raison de l'épidémie de COVID 19, le Conseil décide le remboursement intégral des locations de salles réservées jusqu'au 31 décembre 2020.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> juillet 2020

### RÈGLEMENT INTERIEUR :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le règlement intérieur proposé.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2019 :

Le Compte Administratif 2019 est adopté à l'unanimité et s'équilibre comme suit :

#### **Fonctionnement :**

Dépenses : 1 415 953,14 €

Recettes : 1 966 963,17 €

Report N-1 : + 237 587,84 €

## Investissement :

Dépenses : 1 405 003,52 €  
 Recettes : 742 757,89 €  
 Report N-1 : + 104 806,45 €

## Excédent :

231 158,69 €

## TARIFS SCOLAIRES :

Le Conseil décide d'appliquer à compter du 01/09/2020 les tarifs suivants :

### Prix des repas au restaurant scolaire :

Enfants de Villers-Écalles : 3,56 €  
 Enfants Hors commune : 5,09 €  
 Adultes : 6,07 €

### Garderie 1/2h : 0,81 €

Inscription garderie 1<sup>er</sup> enfant : 10 €  
 Inscription garderie enfants suivants : 5 €

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Le Conseil décide d'établir comme suit le montant des subventions allouées aux associations pour 2020 :

A.C.V.E	940 €
Association du Souvenir	760 €
Aristraitcats	300 €
C.N.V.E.	760 €
Club d'Amitié aux Anciens	760 €
Comité de Jumelage	1 180 €
Coopérative scolaire Jean Prévost	2 500 €
Enfants LAO	260 €
Club de football	760 €
Hathor	760 €
Jardins ouvriers	180 €
Karaté	940 €
Mains Agiles	760 €
Majos Stars de Villers-Écalles	940 €
Pas Pressés de Villers-Écalles	760 €
Projecteur	940 €
R.E.V.E	940 €
Horizon	580 €
Tae Kwon Do Club	940 €
<b>TOTAL :</b>	<b>15 960 €</b>

## CONVENTION INTERCOMMUNALE POUR LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES DE PRIMAIRE ET MATERNELLE :

Le Conseil Municipal confirme les termes des conventions passées avec les communes pour la scolarisation des élèves du primaire dans une autre commune, soit un montant annuel par enfant et année scolaire de 340,00 € pour 2019-2020.

## MARCHÉ DE VOIRIE - Rue de Courvaudon :

M. le Maire retrace l'historique du projet consistant en l'aménagement de la rue de Courvaudon (section entre la limite de Barentin et la Croisée des Chemins) et prévoyant la création d'un cheminement piétonnier, le recalibrage de la voirie, la création d'une « écluse » et d'une noue.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de la commission des marchés publics de retenir COLAS IDFN pour un montant de 266 158,35 € HT.

## RESTAURATION SCOLAIRE :

Le marché « fabrication et fourniture de repas au restaurant scolaire » arrivant à échéance, il convenait de relancer un appel d'offres.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de la commission des marchés publics de retenir CONVIVIO pour un montant simulé de 64 177,89 € HT (tarifs 2020-2021 appliqués aux repas 2018-2019).

## MARCHÉ ÉLECTRICITÉ - Appel d'Offre :

Le Conseil approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergies pour l'alimentation du patrimoine des collectivités par le SDE 76.

## TENNIS :

La disparition du club de tennis pousse certains joueurs à occuper le court sans autorisation. Il est décidé d'en laisser le libre accès.

## SUBVENTION TERRAIN MULTISPORTS :

Courrier des Conseillers Départementaux informant d'une subvention de 10 733 € accordée pour la construction du terrain multisports.

## QUESTIONS DIVERSES :

- Mme MOUTON signale que 25 cartes cadeaux rentrée des classes d'un montant de 70 € chacune ont été attribuées aux élèves partant en 6<sup>e</sup> à la rentrée prochaine.
- Elle informe l'assemblée que le CCAS a décidé - en raison de l'épidémie - d'annuler le repas de fin d'année offert aux personnes âgées et la nécessité de prévoir à la place la distribution de colis.

## Noces d'Or

DE MICHEL & MIREILLE  
LACAILLE

Le 29 février dernier, **Michel et Mireille LACAILLE** ont symboliquement renouvelé leur engagement, après 50 ans de mariage. Jean-Christophe EMO, Maire, a d'abord retracé la vie du couple qui réside toujours à Villers-Ecalles.

Michel est né le 18 avril 1948 à Caudebec-en-Caux de parents ouvriers d'usine chez Clarée et Deren, grandes entreprises locales de l'époque. Il fréquente l'école de Betteville. Puis à 14 ans, il commence à travailler dans les usines et chantiers locaux pour faire de la maçonnerie, de la peinture. Il devient ensuite magasinier. Après son service militaire de 16 mois dans l'infanterie commando du 39<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie à Rouen, il passe son CAP de soudeur puis alterne divers chantiers comme soudeur ou monteur d'échafaudage. Puis viendra une formation de chaudronnier et 12 ans aux Chantiers de Normandie comme pontier-grutier. Reconverti dans le transport et la sécurité, il termine sa carrière professionnelle comme responsable.

Mireille est née le 1<sup>er</sup> février 1948 à Yainville puis placée et confiée à une nourrice de Villers-Ecalles de ses 5 ans et demi à sa majorité à 21 ans. Elle fait sa scolarité à Villers-Ecalles et commence à travailler à 14 ans sur

les métiers à tisser de Badin, entreprise bien connue de Barentin.

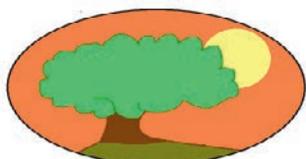
Puis elle entre chez Ferrero, entreprise italienne implantée à Villers-Ecalles depuis quelques années. Elle travaille sur les lignes des Mon Chéri, puis des Bueno après une formation en Italie de 15 jours. Elle y reste jusqu'à sa retraite et sera médaillée du travail pour 35 ans au service de l'entreprise.

Ils se marient le 28 février 1970 à Barentin où ils habitent avant de revenir à Villers-Ecalles en 2002 au hameau du Saussay.

Ils ont une fille et 3 petits enfants.

Michel a été pompier volontaire pendant plus de 30 ans. Engagé dès 1973 à Barentin, secouriste puis chauffeur de poids-lourds, il devient caporal-chef. Parmi toutes ses interventions, certaines sont ancrées dans sa mémoire, les incendies liés à la sécheresse de 1976 ou les inondations de 1997, à Villers-Ecalles.

Après le récit de leur vie commune, ils ont renouvelé leur engagement et signé une copie de leur acte de mariage devant la famille et les amis réunis.



### CLIC Seine Austreberthe

*Au service de la personne âgée*

Le CLIC (Centre Local d'Intervention et de Coordination) Seine Austreberthe accompagne gratuitement les personnes de 60 ans et plus pour tous les besoins de la vie quotidienne sur votre commune :

Il accueille, informe, oriente sur tous les besoins. Il propose des évaluations afin de déterminer avec la personne et son entourage les dispositifs favorisant le confort et le maintien à domicile (aide humaine, matérielle, technique, financière ...).

Le CLIC Seine Austreberthe est une structure soutenue par le Département et par les communes.

Votre CLIC vous accompagne au bureau, par téléphone, ou à votre domicile dans les démarches concernant :

Le soutien à domicile : sortie d'hôpital, aide à domicile, habitat, télé assistance, portage des repas, matériel, loisir, équipe spécialisée Alzheimer, soutien aux familles.

Les aides financières : APA, aide sociale, caisse de retraite, CMU, mutuelle, aides fiscales.

L'hébergement : maison de retraite, accueil de jour, résidences pour personnes âgées, famille d'accueil, hébergement temporaire.

## VILLERS-ÉCALLES

## VOUS PRÉSENTE LES SERVICES

### DU CLIC SEINE AUSTREBERTHE :

Les aides administratives : caisse de retraite, transport, handicap, mesures de protections, maltraitance, aide à la constitution de dossier.

Mais c'est aussi :

- un lieu d'échanges et de rencontres
- de la documentation mise à votre disposition
- des actions d'information et de prévention

→ N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER VOTRE CLIC DE PROXIMITÉ POUR VOUS-MÊME OU POUR UN PROCHE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30  
et de 13h30 à 17h00

Centre Hospitalier de l'Austreberthe,  
17 rue Pierre et Marie Curie, 76360 Barentin

☎ 02 35 92 10 24

✉ [clic.seineaustreberthe@wanadoo.fr](mailto:clic.seineaustreberthe@wanadoo.fr)

🌐 <https://clicseineaustreber.wixsite.com/monsite>

📍 CLIC Seine Austreberthe

## CLUB D'AMITIÉ AUX ANCIENS

Nous voilà déjà en septembre, et pour une fois, nous n'avons pas de résumé d'activité à présenter.

Comme vous devez bien le penser, la pandémie nous a tous très perturbés.

Entre les risques de contamination, les salles fermées et les reports, nous n'avons pas eu la joie de nous retrouver entre nous.

Donc la visite de la Chocolaterie reste d'actualité... mais en 2021 ?

Notre sortie déjeuner/spectacle prévue courant juin a été reportée en septembre, puis, actuellement (alors que j'écris cet article) au dimanche 22 novembre, mais... grosse incertitude !

Le voyage annuel qui était prévu fin septembre pour le MONTENEGRO est, comme le prévoyaient les décisions gouvernementales, reporté à septembre 2021 ! ESPERONS !

Début septembre, avec la reprise de l'école, nous ne disposons plus de l'après-midi jeu, la salle étant indisponible (ce qui nous semble normal, priorité aux enfants pour la garderie périscolaire) en raison des règles de sécurité et de non regroupement.

Le banquet annuel des « Anciens », offert par la Municipalité, et prévu le 13 décembre est annulé...

Actuellement, nous ne pouvons qu'espérer pouvoir reprendre notre rythme normal début 2021 et nous retrouver pour notre Assemblée, suivie de l'après-midi galettes des Rois.

En ces temps difficiles, nous ne pouvons que faire attention à nous, respecter les gestes barrières de sécurité.

Nous essayons, en contact avec Janine MOUTON, de veiller aux personnes seules et/ou isolées.

Mais n'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des problèmes, des soucis.

En attendant de retrouver nos réunions, activités, rires et bonne humeur le plus rapidement possible... même si nous avons beaucoup d'inquiétude pour nos adhérents particulièrement fragilisés.

**PRENEZ SOIN DE VOUS, GARDONS CONFIANCE ET ESPOIR.**

*Tous les membres du Bureau du Club d'Amitié aux Anciens pensent à vous.*



2009 - PIQUE-NIQUE AU LAC - MORZINE



2019 - AVEYRON - Le Père CAPOU



2017 - CROISIÈRE RHÔNE SAÔNE



2018 - ANDALOUSIE

## COMITÉ DE JUMELAGE

## 2020, l'année « des freins »...

Difficile de rendre compte de cette année très particulière où nous avons au fur et à mesure annulé chacune de nos manifestations du fait de la situation sanitaire...

La pièce de théâtre « Fallait pas les agacer » prévue le 15 mars n'a pas pu avoir lieu.

Annulé aussi notre départ pour fêter les 1100 ans de la ville de Beelen à l'Ascension... Beelen a d'ailleurs dû renoncer aux festivités et envisage de fêter les 1101 ans à l'Ascension 2021 si la situation se clarifie ; il est en effet difficile pour les différentes associations et instances municipales de Beelen de se regrouper pour l'instant afin de travailler sur leur projet.

Le séjour des jeunes français à Beelen cet été, a été annulé également à notre grand regret... Toutefois, pour maintenir la cohésion du groupe, nous sommes parvenus à les réunir pour une journée sympathique au Bocasse dont je vous partage quelques photos.

## 2020, l'année « sans rien »...

Pour finir, je vous informe que nous avons également pris la décision de ne pas maintenir notre traditionnelle soirée dansante de novembre. En effet, il nous apparaît très compliqué de se conformer au décret n°2020-860



du 10 juillet 2020, qui impose le port du masque pour toute personne de plus de 11 ans, une distance d'un siège vacant entre chaque personne, interdit vestiaire et buvette debout et proscrit l'organisation de bals et d'activités dansantes dans les salles de fêtes.

## 2020, l'année « chagrin »...

Une pensée pour notre ami Sylvain Noblesse qui nous a quittés le 8 septembre.

## Amitiés franco-allemandes

Sandrine Lafontaine

**Karaté Seinomarín**  
Enseignement par professeur de karaté 5ème DAN diplômé, accompagné de 2 assistants 3ème DAN titulaires du DIF

**À SAINT PIERRE DE VARENGEVILLE**  
SALLE POLYVALENTE NORBERT MARÉCHAL (400m²)

**MARDI**  
Cours ENFANTS (5-10 ANS) 18h à 19h  
Cours ADOS ADULTES (blanche - verte) 19h à 20h

**VENREDI**  
Cours ENFANTS (5-10 ANS) 18h à 19h  
Cours ADOS ADULTES (bleue - noire) 19h à 20h

**BABY KARATÉ** dès 3 ANS le samedi de 11h à 11h45  
**BODY KARATÉ** le lundi de 19h15 à 20h15

**À VILLERS ÉCALLES**  
SALLE POLYVALENTE ANDRÉ RAIMBOURG

**MERCREDI**  
Cours ADOS ADULTES tous les grades 19h à 20h30

Cours pour toute la famille, (dès 3 ans) baby, enfants, ados, adultes.  
Premier cours d'initiation gratuit et sans engagement.

Renseignements par téléphone au  
**06.18.29.83.66**  
[www.karateseinomarin.fr](http://www.karateseinomarin.fr)

karaté seinomarín  
contact@karateseinomarin.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE KARATÉ  
Karate Seinomarín  
IFNS - Ne pas jeter sur la voie publique

## KARATÉ CLUB SEINOMARIN

Le Karaté Club Seinomarín a repris les cours.

CECILE, LOIC, ERWAN, DOMINIQUE les professeurs vous proposent un cours d'essai gratuit.

Dès 3 ans vous pouvez pratiquer le karaté.

Nous enseignons : le karaté traditionnel - le karaté sportif - le Body Karaté - le Baby karaté - le self défense - la remise en forme - le renforcement musculaire.

## QU'EST CE-QUE LE KARATÉ ?

Le Karaté Shotokan peut être défini comme une méthode d'auto-défense pratiquée à mains nues. Il consiste en l'utilisation de techniques à la fois défensives et offensives qui font appel à toutes les parties du corps, lesquelles sont exploitées de façon optimale.

La pratique du karaté est divisée en 3 catégories principales :

**KIHON** : répétition de mouvements de bases et postures

**KATA** : enchaînements de formes prédéfinies qui simulent des situations de combat

**KUMITE** : combats

Dans chaque catégorie, le professeur donne au débutant des instructions de base jusqu'à ce que les techniques deviennent naturelles et spontanées. Au fur et à mesure de ses progrès techniques, l'élève progresse également physiquement et sa pratique renforce son endurance. A ce stade il s'intéresse de plus en plus aux katas, à leur complexité ainsi qu'à des formes plus dynamiques telles que les kumités. Lorsque l'élève par une pratique assidue atteint le niveau de la ceinture noire, sa technique, sa résistance, la vitesse et coordination des mouvements deviennent naturelles. C'est à ce niveau qu'on réalise souvent que l'étude du karaté commence vraiment.

## R.E.V.E

Bonjour à tous les enfants et parents et à nos bénévoles qui sont régulièrement présents à nos ateliers.

Malheureusement cette année 2020 est très difficile pour notre association.

Nous avons pu accueillir les enfants pour notre atelier cuisine le samedi 22 février 2020 au cours duquel ils ont fabriqué des friandises et douceurs. Cette activité apparemment leur a bien plu et ils sont repartis avec leurs confections. Mais hélas, ce fut notre unique rencontre avec les enfants suite au confinement qui a été décrété le 15 mars 2020.

Nous avions pourtant prévu, pour le 25 avril 2020, un atelier théâtre avec Monsieur Godon qui a dû être annulé à notre grand regret et à celui de Monsieur

Godon mais nous ne pouvons pas faire autrement. Il en a été de même avec notre sortie prévue pour le 16 mai 2020 aux jardins animaliers Biotropica.

Maintenant pour l'année scolaire 2020/2021, nous avons programmé des dates d'ateliers mais au vu de la conjoncture actuelle nous devons être prudents et surtout prendre beaucoup de précautions pour respecter les gestes barrières.

Nous hésitons actuellement à reprendre les activités pour cette fin d'année mais nous espérons que l'an prochain nous pourrons enfin profiter de l'atelier théâtre avec Monsieur Godon le 20 mars 2021 et programmer notre sortie à Biotropica qui, suite à nos divers contacts, nous réservera sans problèmes notre journée.

Nous ne manquerons pas de nous rapprocher de vous parents, enfants et bénévoles pour éventuellement mettre en oeuvre les ateliers pour la fête d'Halloween et de Noël si les consignes sanitaires nous le permettent.

**Bonne lecture et à bientôt pour le plaisir des enfants**

*Jocelyne Courant  
Association R E V E*



## LES COUSETTES VILLERS-ÉCALLOISES

est une association créée en 2020 et qui organise des ateliers couture pour les enfants et les adultes.

Vos enfants ont des envies de créations décoratives ? Nous leur permettons de réaliser leurs rêves même s'ils n'ont pas de connaissances en couture.

Nous pourrons leur apprendre le B.A.-BA de la couture à la main et à la machine (possibilité de mise à disposition de machines à coudre pendant les ateliers).

Les réalisations proposées seront en fonction des saisons. La durée des ateliers est de 1h30.

Pour vous adultes qui voulez apprendre la couture pour réaliser des réparations sur vos vêtements (ourlet, fermeture éclair...), fabriquer des objets décoratifs ou si vous avez un projet personnel, nous organisons des ateliers de 2 heures.



Ces ateliers seront organisés le samedi matin pour les adultes de 10h à 12h et le samedi après midi pour les enfants de 14h30 à 16h dans la salle de réunion à la salle RAIMBOURG de VILLERS ÉCALLES.

**→ Pour tout renseignement vous pouvez contacter :**  
Blandine au 06 08 93 83 86 ou Jacqueline au 06 72 11 77 13  
(si nous ne sommes pas joignables laissez-nous vos coordonnées et nous vous rappellerons avec plaisir).

*Jacqueline POIROT, Présidente de l'association*

## COUP D'ŒIL DANS LE RÉTRO

L'année 2020 n'est pas une année comme les autres. Et pour cette raison Horizon a su trouver le moyen d'accompagner ses auditeurs durant la période de confinement. Ainsi l'ensemble des équipes d'Horizon a joué son rôle local avec pas moins de 7h30 d'antenne en direct quotidienne, avec : « **Le journal de l'EHPAD** » de *Stéphane Salzmann*, « **Les initiatives Normandes** » de *Dominique Krauskopf*, 3 journaux de 5 mn en semaine, des flashs toutes les heures et le point journalier de l'ARS Normandie par *Robin Jouret Langlois* (Service Civique au sein de l'association). A cela s'ajoute les 19 « **Emissions Spéciales** » proposées par *La bande des confinés* (*Luc, Samuel, Cédric, Bernardo, Frédéric, Dorian et François*), une bande qui a placé l'humour et le divertissement au cœur de ses 3 heures d'émission : le dimanche matin, le mercredi après-midi ainsi que les jours fériés ; 3 heures pour s'aérer l'esprit. Quant aux matins du samedi ils n'étaient pas en reste avec toutes les informations pratiques et les conseils sur le : « comment vivre son confinement » avec *Ludovic Brisez*.

Une période compliquée mais bien vécue par nos nombreux bénévoles, qui ont pour la plupart assuré les émissions depuis leur domicile en duplex avec le Studio de Villers-Écalles et, surtout grâce aux très bons chiffres d'audience durant le confinement et aux nombreux messages d'auditeurs.

## Et maintenant...

Place au post-confinement pour les équipes d'Horizon avec la mise en place d'aides aux artisans au travers notamment d'une offre « le pack impact », une offre permettant de relancer commerces et entreprises locaux en leur donnant la parole. Mais aussi le moment de reconquérir le terrain avec nos équipes d'animation, que ce soit à Yvetot, Duclair et Barentin ou notre mascotte Scooby-Doo est venue à votre rencontre.

## Nouvelle rentrée, nouvelle grille, nouvelle application

Toute l'équipe d'Horizon a repris le chemin des studios dès le 31 août dernier :

La matinale en semaine lance la journée avec *Kevin Leconte* de 6h à 9h dans « **Les Matins Normands** ». Une émission pour connaître la tendance météo, les conditions de circulations et les infos du jour.

*Julien Clément* prend le relais de 9h à 12h tout en continuité dans sa nouvelle émission « **Horizon services** ».

Les après-midi laissent place à la musique. Alain Bernard reprend l'antenne de 16h30 à 19h00 dans « **Génération Horizon** ». Là encore vous y trouverez toute l'actualité locale, des sorties Ciné au sorties théâtre en passant par les bons plans de notre région.

Les samedis et dimanches, Horizon bouscule ses habitudes et ses horaires. De 6h à 10h l'émission « **Les Matins Chantants** » vous réveille dans une programmation Francophone ne vous laissant aucune excuse pour fredonner entre la douche et le café. Tous les samedis *Mickaël Damois* présente cette émission

Quant aux dimanches, une fois tous les quinze jours, c'est *François Armengol* qui prend possession des ondes dans « **Horizon Week-End Dimanche** », une émission de bonne humeur autour des idées sorties, des jeux et des infos du jour.

Retour également progressif à l'antenne de « **Ciné Moteur** », la seule émission radiophonique, mêlant sport mécanique et cinéma présenté par *Bruno Hauchecorne* le mercredi de 20h à 21h et de « **Backstage** » le jeudi avec aux manettes *Stéphane Beucher* et *Nicolas Luc* de 21h à 22h.

Les amateurs de pop/rock ont rendez-vous du dimanche au jeudi entre 22h et 2h. Les fêtards rejoindront « **Apéro Mix Fever** » les samedis et dimanches de 20h à 22h suivi de « **Horizon Fever** » de 22h à 2h et de « **Horizon Mix** » avec *DJ Slake* de 2h à 3h.

Une belle grille de rentrée que nos bénévoles ont pris soin de vous préparer.



La rentrée pour Horizon c'est aussi un nouveau slogan pour la radio : « **+ de musique, + de proximité, + de service** » ; ainsi tout est dit. Car Horizon c'est de la musique avec le meilleur des tubes d'hier à aujourd'hui mais c'est avant et surtout une radio de proximité faite pour vous et qui parle de vous.

La rentrée est aussi technologique avec le lancement en septembre de l'application « **Horizon la radio libre** » disponible sur les stores Apple et Android de quoi avoir en poche le meilleur outil pour écouter et rester en contact avec votre radio. Une application compatible avec tous les smartphones, tablettes, AndroidTV, Android Auto, Apple Watch, et Apple TV. Elle fait également réveil pour pouvoir se réveiller avec Horizon. Vous avez un accès direct à Facebook, à Twitter, et au site internet de la radio. Vous pouvez également envoyer un mail direct à la radio ou composer le 02 35 92 22 22 pour nous joindre. Cette offre complète celle déjà existante des enceintes connectées.

## Horizon Fever

En raison de la crise sanitaire actuelle la traditionnelle soirée « **Horizon Fever** », organisée chaque année à la Salle André Raimbourg, n'aura pas lieu cette année.

## Nouveau bureau

La dernière assemblée générale de l'association s'est déroulée le 2 septembre dernier. Ainsi un nouveau bureau est en place pour poursuivre l'expansion de la radio et veiller à conserver le cœur et le moteur d'une radio associative : ses bénévoles.

Fabrice COQUEREL – Président

Luc HEUZEY – Vice-Président & Trésorier

Bureau de l'association :

François ARMENGOL, Secrétaire - Valérie GRANLIN, Secrétaire Adjointe - Bruno HAUCHECORNE, Trésorier Adjoint.

☎ 02 35 92 22 22

✉ [courrier@horizonnormandie.fr](mailto:courrier@horizonnormandie.fr)

## Horizon vous remercie

Nous tenons à remercier nos auditeurs et partenaires annonceurs, de plus en plus nombreux, pour leur soutien et leur fidélité. Retrouvez toute l'actualité de notre radio sur notre site internet

[www.horizonnormandie.fr](http://www.horizonnormandie.fr)

ou sur notre page Facebook

[www.facebook.com/HorizonLaRadioLibre/](https://www.facebook.com/HorizonLaRadioLibre/)

## ASSOCIATION ENFANTS LAO

### LES RIZIÈRES DE L'ESPOIR (E.L.R.E.)

ຄວາມ ຫວງ ຂອງ ເດັກ ລາວ ຊາວ ບ້ານ ນາ



#### Les conséquences du COVID sur nos actions.

Comme beaucoup d'associations, nous avons été impactés par le Coronavirus et nous restons incertains pour le reste de l'année.

Nous avons été contraints d'annuler deux manifestations et d'en reporter une en France.

Pendant ces mois, nous avons vécu le confinement, une interdiction de nous déplacer d'une ville à l'autre, puis une impossibilité de quitter le pays.

La mission Laos, qui devait avoir lieu à partir de mars pour plusieurs mois a été annulée.

Depuis mi-mars le Laos s'est refermé sur lui-même et il n'est pas possible d'y entrer avec un simple visa touristique. Le gouvernement du Laos doit revoir sa position prochainement en s'alignant sur les pays limitrophes.

La population du Laos est dans une situation des plus précaires faute d'activités touristiques.

La mission 2021 sera peut être également annulée car, à l'heure où j'écris ces mots, les vols vers l'Asie du Sud Est sont suspendus jusqu'en janvier 2021 et les contraintes d'entrée, de sortie et de transit sont drastiques.

Pour autant, malgré cette année « blanche » au niveau des activités, l'association n'est pas restée inactive, a recherché à remplacer les partenariats perdus en fin d'année 2019 et a réalisé d'autres tâches, ce qui est difficile à faire en temps normal.

Ne pouvant nous rendre au Laos, nous n'oublierons pas nos bénéficiaires laotiens :

Un virement bancaire sera envoyé à notre correspondant Khampa pour :

- Les deux étudiantes parrainées Soubannah et Ninka.
- Réfection de la charpente de l'école mangée par les termites.
- Aucune distribution de kits scolaires et d'hygiène ne sera faite cette année à chaque enfant du village de Ban Vang Mao.

A notre grand regret de devoir sacrifier cette distribution car, cette année « blanche » ou « noire », selon la vision de chacun, au niveau des événements l'est par conséquence au niveau des recettes financières.



ELRE espère que les manifestations de septembre à décembre seront maintenues, que les adhésions et dons seront un peu plus nombreux.

#### Retrouvez-nous lors de nos diverses manifestations :

ARTISANAT : 30 et 31 octobre 2020 de 10h à 19h, galerie marchande Carrefour

EMBALLAGE PAPIERS CADEAUX : 16 novembre au 23 décembre 2020, Picwic et Carrefour

(Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires et soumis aux directives).

**MERCI A TOUS POUR VOTRE SOUTIEN !**

ຂອບໃຈ ຫລາຍໆ

→ Pour toutes informations, contactez-nous :  
 Association E.L.R.E. Enfants Lao, les Rizières de l'Espoir  
 603 route de Bouville 76360 Villers-Écalles  
 ☎ 02-35-92-47-20  
 ✉ [enfantslao.rizieresdelespoir@gmail.com](mailto:enfantslao.rizieresdelespoir@gmail.com)

# Retro

Il y a 50 ans :

Jusqu'aux années 2000, la Commune avait deux fêtes patronales, héritage d'avant la fusion de Villers-le-Chambellan et de Ecalles-sur-Villers en 1831. La Saint-Jean avait lieu en juin sur le plateau et la Saint-Gorgon en septembre dans la vallée.

Il est connu qu'avant 1776, Villers-le-Chambellan avait aussi une grande foire d'hiver à la Saint-Nicolas. Elle disparaîtra au profit de Pavilly.

## ■ Villers-Ecalles Grand succès de la Saint-Jean



Les vainqueurs du concours de chanteurs amateurs.

Par le nombre et l'importance (manège d'autos notamment) des « métiers » installés, la fête de la Saint-Jean, qui s'est déroulée dimanche dernier, a revêtu une ampleur jamais égalée.

Elle débuta le samedi soir par le grand feu traditionnel, suivi d'un

bal animé à souhait grâce au « Dynamic-Jazz ».

Beaucoup de monde le dimanche après-midi sur le champ de foire. Au programme, une épreuve cycliste (dont nous parlons en page sportive) et des danses folkloriques exécutées par les majorettes de l'annexe barentinoise du Lycée Cornaille. Spectacle tout de grâce, de charme, qui plaît toujours.

Le concours de chanteurs amateurs, alertement présenté par M. Bourdeaux, président du comité des fêtes, révéla quelques sûrs talents, aussi — hélas ! — des amateurs au goût discutable... Il vit la victoire d'un duo, Catherine Voisin et Catherine Alessy, toutes deux de Pavilly, devant Mme Déhais, de Ste Austreberthe, et Pascal Caudebae, de Villers-Ecalles.

Et le soir, cette Saint-Jean s'acheva triomphalement par un grand bal, interrompu quelques instants pour le feu d'artifice.

Un beau succès — sur toute la ligne — à inscrire au crédit du dynamique comité des fêtes.

Leçons particulières  
d'ACCORDEON  
GUITARE  
et TROMPETTE

S'adresser à :

**Yves MOREL**

Professeur d'accordéon

Chef d'orchestre

Rue Guy-de-Maupassant  
76-DUCLAIR

(Si vous possédez des documents sur Villers-Ecalles : nous recherchons des photos d'avant 1980 en particulier les fêtes locales, animations, remise de prix, cérémonies... merci de contacter M. EMO)